

FORMATION FC PSC

Formation Continue Premiers Secours Citoyen

Objectif de la formation

Maintenir à jour les compétences nécessaires pour faire face avec efficacité, à une situation de détresse vitale, dont le but est de stabiliser l'état de la victime avant l'arrivée des secours.

Publics visés / accès

Cette formation est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans et titulaire de la formation PSC1 depuis moins de 5 ans.

Les participants qui présentent un handicap peuvent suivre cette formation selon le type et niveau.

Le formateur adaptera le nombre de participants dans son groupe et les exercices pratiques aux capacités du (des) participant(s).

A l'inscription, la personne qui aura renseignée la case OUI

«vous êtes en situation de handicap» sera contacté afin de connaître le niveau de handicap avec les contraintes.

Le site adapté à la formation sera alors précisé.

Prérequis / mode de formation / durée

Parler et comprendre le français.

En ce qui concerne l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), lorsqu'une formation continue est réalisée, une durée minimale de 4 heures de face à face pédagogique est préconisée.

Pour les personnes détenant un PSC 1 datant de plus de 3 ans, il est fortement conseillé de suivre une formation complète

Documents à remettre aux participants

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise aux participants ainsi qu'une attestation de recyclage.

Programme de formation / techniques utilisées**Techniques pédagogiques****Activités d'application :**

Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée.

Activités de découverte :

Etude de cas, exposé interactif, remue-méninges, discussion dirigée, démonstration en temps réel (selon les évolutions des recommandations ; du public concerné).

Activités d'apprentissage :

Exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage du geste, apprentissage technique miroir, mise en situation (selon les évolutions des recommandations ; du public concerné).

Contenu de la formation

Le contenu de la formation doit être conforme au référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement

« Premiers secours citoyen »,

- D'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même et les autres personnes des dangers environnants
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes
 - Victime d'un saignement abondant
 - Inconsciente qui respire
 - En arrêt cardiaque
 - Victime d'un malaise
 - Victime d'un traumatisme.

L'équipe pédagogique

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques » ou du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours », à jour de formation continue. Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants.

La session est organisée pour un effectif maximum de dix apprenants pour un formateur.

FORMATION FC PSC 1

Formation Continue Prévention et Secours Civiques de Niveau 1



Evaluation de la formation

- Pour être certifié, le participant doit
- Participer à toutes les phases de la formation
 - Réaliser ou faire réaliser* tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
 - Participer, comme sauveteur, à au moins une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...).

(* arrêté du 21 décembre 2016 : les personnes à mobilité réduite seront évaluées sur leurs capacités à guider un témoin à réaliser les gestes de 1er secours pour assurer la survie d'une victime en situation de détresse.)

Logistique

Accueil des stagiaires / présentation des locaux / restauration sur place possible (précisée à l'inscription).

Lieu de la formation

Les lieux de formations sont principalement des centres de secours (53) ou site d'accueil de prestataire répondant aux conditions pédagogiques de la formation.

Suites de parcours et recyclage de formation

Pour garder le bénéfice du certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C., une formation continue n'est pas obligatoire. Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée. Les secouristes, appelés Bons Samaritains, sont des citoyens inscrits sur l'application **Staying Alive**, qui peuvent être alertés par les secours et guidés vers une victime d'arrêt cardiaque située à proximité pour lui prodiguer un massage cardiaque ou aller chercher un défibrillateur au plus vite.

Délai d'accès à la formation

Prévoir 1 semaine maximum pour la prise en compte de l'inscription individuel et 1 mois pour une session intra entreprise suivant le calendrier des formations programmées.

Règles élémentaires d'hygiène

L'UDSP39 respecte la réglementation concernant les produits de maquillage.

Elle s'assure que la personne à maquiller ne présente pas d'allergie à ces produits et détient les justificatifs de leur conformité.

Les formateurs respectent les règles d'utilisation des mannequins et les procédures de nettoyage recommandées par le fabricant.

Renseignements

UDSP 39
846 ancienne route de BLETTERANS
39570 MONTMOROT
Tel : 03-84-44-54-94
Mail : udspj39@wanadoo.fr

N° agrément DA : 27390115139
SIRET : 77 84 03 345 00102
Code APE : 9499Z

